



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2024 - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 2ÈME PROGRAMME D'ACTIONS 2024

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2024 - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 2ÈME PROGRAMME D'ACTIONS 2024

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de Ville 2015-2022 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

Vu le décret du 28 décembre 2023 concernant l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la délibération du 08 février 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a adopté le nouveau contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » ;

Considérant l'appel à projet 2024 du Contrat de Ville, ouvert le 22 décembre 2023 et clôturé le 19 février 2024,

Dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 », le second Comité Technique, réuni le 17 mai 2024, a émis un avis favorable au financement de plusieurs actions déposées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Ville. Il propose d'attribuer des subventions aux opérateurs suivants, au regard de la cohérence de leurs actions avec les 6 thématiques du Contrat de Ville :

THEMATIQUE 3 : Santé et bien-être dans les quartiers

➤ **ACS CENTRE VILLE** « Service Entr'Aide » 2 000 €

Le service Entr'aide propose des séances individuelles de socio-esthétique à un coût accessible aux publics en grande précarité. Ce service qui vise la restauration de la confiance en soi, favorise les démarches d'insertion sociale et professionnelle. En 2023, le comité technique a souhaité que l'association propose des séances directement dans les quartiers prioritaires. Ce soutien permettra d'expérimenter ce nouveau mode d'intervention dans les quartiers Tour Chabot- Gavacherie et Pontreau-Colline Saint André, le quartier du Clou Bouchet disposant déjà d'une action similaire.

➤ **LES RESTOS DU CŒUR**

« Apporter une assistance bénévole aux personnes démunies de la CAN, lutter contre la pauvreté et l'exclusion » 4 300 €

L'association propose une distribution alimentaire pour les publics les plus vulnérables. Elle organise également quotidiennement un coin café, et une fois par mois des activités variées au centre Horizon (apprentissage du français ; cuisine et accompagnement à la parentalité au sein de l'espace resto-bébé situé à proximité du Clou-Bouchet). En 2023, l'association a accueilli 1 180 personnes bénéficiaires.

➤ **ASN BASKET** « Test la balle orange » 3 000 €

Le club propose d'organiser de septembre à juin 2h d'entraînement hebdomadaire le samedi matin, hors vacances scolaires, au sein du gymnase mis à disposition par la Collège Jean Zay. Les séances seront gratuites pour les participants et encadrées par un éducateur sportif diplômé. Les créneaux seront organisés par niveaux. Il s'agit d'une expérimentation qui fait suite à la démarche engagée dans le cadre du contrat de ville en 2023 avec les clubs et associations sportives pour susciter une pratique sportive et physique régulière dans les quartiers prioritaires.

➤ **AMAN**

« Accès aux écoles multisports pour les enfants des QPV » 4 000 €

L'objectif de l'action est de faciliter l'accès des enfants de 3 à 11 ans des QPV à une activité sportive hebdomadaire et régulière toute l'année scolaire, d'augmenter le nombre d'enfants issus des quartiers inscrits à l'école multisports et d'assurer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant. L'action est orientée vers la prise en charge des déplacements des enfants de la sortie des classes à la salle multisports (pédibus). Par ailleurs, l'association accompagne les familles dans les démarches administratives liées à la pratique sportive pour lever également ce frein.

La subvention couvre exclusivement la proposition de pédibus, comme mode d'aller vers pour favoriser une plus grande participation des enfants des QPV. L'activité en elle-même est financée par les familles, en fonction de leur quotient familial. Sont concernés les élèves des écoles J. Ferry, P. Coubertin, E. Pérochon, J. Zay et E. Zola. L'association propose dorénavant ce service sur les 3 quartiers prioritaires, permettant de lever le frein à la pratique sportive lié à la mobilité.

Par ailleurs, la Ville de Niort est sollicitée pour un montant prévisionnel de 800 €.

➤ **COMPAGNIE EGO** « Dispositif d'accompagnement de projets artistiques » 4 000 €

Cette action consiste à proposer des cours gratuits de Hip Hop, pendant 6 mois de septembre à mars, sous forme de stages organisés 1 week-end par mois et pendant les périodes scolaires. Ces stages mettent les jeunes en relation avec des artistes chorégraphes pour transmettre différentes techniques. L'objectif est également de créer un spectacle chorégraphique de danse Hip Hop, en associant les jeunes à l'écriture.

Par ailleurs, est mobilisé le cofinancement de la Ville de Niort pour un montant prévisionnel de 4 500 €.

THEMATIQUE 4 : Citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble**➤ CSC DE PART ET D'AUTRE « Chantier jeunesse » 3 200 €**

Le Centre Socioculturel de Part et d'Autre, en lien avec la Mission Prévention Spécialisée (ASEA 49), propose un chantier jeunesse durant deux semaines du 8 au 19 juillet 2024. Ce chantier porte sur l'embellissement extérieur de la bibliothèque du Clou Bouchet, qui présente des aspects collectifs et créatifs valorisants pour les participants comme pour l'ensemble du quartier. A cette occasion, les jeunes apprendront à travailler en équipe, finaliser un chantier et acquérir des savoir-faire. S'agissant d'un équipement culturel, ce chantier permettra également de travailler au rapprochement de l'équipement et des jeunes. Une contrepartie financière, sous forme de crédits loisirs au CSC ou de chèques cadeaux multi-enseignes, sera donnée à chaque participant pour permettre de financer des loisirs (100€/jeune).

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et les fonds propres du CSC de Part et d'Autre et d'ASEA49, pour un montant prévisionnel de 2 826 €.

THEMATIQUE 5 : Des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire**➤ LES MATAPESTE « Actions culturelles sur les trois quartiers autour du Très Grand Conseil Mondial des Clowns 2025 » 6 650 €**

L'objectif de l'action est de mener des actions de médiation culturelle avec les habitants des 3 quartiers prioritaires autour de la 12ème édition du Très Grand Conseil Mondial des Clowns (TGCMC) qui se déroulera en 2025 à Niort. A cette occasion, la Compagnie les Matapeste mobilise une vingtaine de partenaires. L'action prévoit l'organisation d'ateliers de création et d'expression artistique dans les écoles, le foyer de jeunes travailleurs, la Mission Locale, les CSC, l'Atelier du Rond-Point, l'EHPAD des côteaux du Ribray... ainsi que l'organisation de conférences et de spectacles. Le festival TGCMC a lieu tous les deux ans, aussi, le soutien de la Communauté d'Agglomération est lissé sur 2 ans pour permettre une meilleure continuité des actions de médiation culturelle.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département des Deux-Sèvres, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la CAF, et de la DRAC pour un montant prévisionnel de 26 800 €.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **27 150 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Romain DUPEYROU

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué